

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

30 août 2017 à 19h30

Grand collège de Prélaz

- Parents :** Mmes Elaine **Gysler**, Davida **Del Curto**,
- Professionnels :** M. Jonas **Piguet**, Mmes Carine **Colletti**, Sydonia **Bühlmann Cordey**, Justine **Beco**, Sylvie **Perret**, Nathalie **Jaunin**, Caroline **Mossi**
- Organisations :** Mmes Prune **Jaillet**, Fanny **Neuffer**, M. Frédéric **Bellenot**, M. Franco **De Guglielmo**
- Autorités politiques :** Mme Christelle **Joly** et Mme Séverine **Evéquoz**
- Excusés/absents :** Mmes Nicole **Morax**, Aku **Tsetse** et M. Jaouad **Ibriz**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption du PV du 14 juin 2017
 3. « Contrôle » des parents
 4. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
 5. Recherche de parents : quelle communication ?
 6. Sirop de bienvenue
 7. Contrat de quartier
 8. Festival
 9. Contact avec la ville de Lausanne
 10. Décisions, suites à donner
 11. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
 12. Divers et propositions individuelles
-
1. **Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**
Fanny Neuffer ouvre la séance. L'ordre du jour est adopté.
 2. **Adoption du PV du 14 juin 2017.**
Le PV est adopté.
 3. **« Contrôle » des parents**
Tous les parents ont encore des enfants scolarisés sur l'établissement.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



4. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Carine Colletti annonce sa démission de la Commission. Un grand merci à elle pour son investissement.

Nous accueillons au sein de la commission plusieurs nouveaux membres élus à l'unanimité :

- Caroline Mossi dans le quart des enseignants pour son lien avec le Conseil des élèves.
- Frédéric Bellenot dans le quart des organisations en tant que responsable de l'APEMS de Prélaz.
- Franco De Guglielmo dans le quart des organisations en tant qu'animateur au centre socio-culturel de Prélaz-Valency.

Mme Fanny Neuffer est élue, par acclamation, à la présidence de la Commission. Le poste de vice-président est à pourvoir.

5. Recherche des parents : quelle communication ?

La Commission souhaite l'élection d'un parent de Provence et un de Malley pour l'équilibre. Comment les trouver ? Mme Jaunin propose d'en parler à la réunion des parents. A Provence, une annonce sera faite au début de la réunion commune et un courrier sera distribué. Nous n'avons pas de nouvelles de l'Association de quartier de Malley-Provence, Mme Perret va les relancer. Pas de nouvelles non plus de Mme Morax, M. Piguët lui envoie un mail. Mme Beco va relancer l'APEMS de Malley et Mme Neuffer a relancé l'école sociale. M. Bellenot va directement parler aux responsables de l'APEMS de Malley. Un mail pour la recherche des parents de Malley sera envoyé par la Direction. Enfin, il faudrait peut-être avoir quelque chose de plus officielle pour que les enseignants s'impliquent.

6. Sirop de bienvenue

Les organisatrices sont dans l'incompréhension car elles ont transmis tous les documents. Elles sont démotivées et n'ont pas compris.

Mme Neuffer répond qu'il faut établir un budget précis et qu'il n'y a pas encore la vision globale de l'établissement et qu'il faut encore contacter les différents partenaires (garderies, apems).

Il faut du soutien dans la Commission. Tout cela ne peut pas se faire à deux.

Les collègues de Malley en ont parlé mais les collègues ne voulaient pas s'investir en dehors du temps scolaire. Il y a une réticence de la part des enseignants.

Quels sont les procédés quand on a un projet ?

La coordination ne s'est pas faite. Nous n'avons pas délégué toutes les tâches. C'est une erreur de jeunesse de la Commission. Tous les membres de la Commission doivent servir de relai.

Nous avons également une question de légitimité. Mme Jaunin nous répond que la Commission est inscrite dans le règlement communal. Il faut institutionnaliser un cadre et rendre visible la Commission.

Lors de la précédente législature, les enseignants participaient aux différents projets sur la base du volontariat. Il faut nous légitimer.

Est-ce qu'un mailing newsletter serait un moyen de communication ou pourquoi pas utiliser le journal de Prélaz fait par les enfants et de mettre nos informations dedans ?

Un groupe de travail va réfléchir à la question avec Mmes Jaillet, Beco et MM. Bellenot et Piguët.

Pour le sirop :

Nous allons l'organiser pour une prochaine rentrée. Formellement la Commission n'a pas de pouvoir hiérarchique mais il faut donner envie. Un groupe de travail est composé de Mmes Del Curto, Perret, Mossi et M. De Guglielmo.

Malley est d'accord de donner des idées.

7. Contrat de quartier

Ils ont plein de projets qui avancent avec notamment la conférence de quartier le 12 septembre au centre socio-culturel.



Concernant la problématique de la sécurité, le Contrat de quartier a demandé à la Ville. Ils vont mettre au point un plan de mobilité scolaire autour de Prélaz et ils auront besoin de monde pour étayer la réflexion.

Le Contrat de quartier a réitéré son soutien au festival et a bloqué la date mais il nous soutiendra uniquement si on l'organise à Prélaz.

8. Festival

Mme Basile n'a toujours pas répondu pour la question des salles de gym. Il nous faut absolument trouver un lieu. Après discussions, trois lieux sont proposés au vote. Il s'agit de Malley, Prélaz ou d'un lieu neutre à définir (Les Docks, la Manufacture, Théâtre Arsenic, Casino de Montbenon, l'aula du belvédère).

Après le vote et 2 abstentions, la Commission choisit le lieu neutre et que le festival se fasse tous ensemble.

Nous devons également organiser une assemblée des parents. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance et un groupe de travail sera créé.

9. Contact avec la ville de Lausanne

Ce n'est plus M. Monney qui est responsable mais M. Piazza. Mme Neuffer va le contacter. Nous ajouterons ce point lors de la prochaine séance avec également l'idée d'inviter M. Payot.

10. Décisions et suites à donner

Les décisions sont écrites dans les différents points.

11. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

La prochaine séance aura lieu le 5 octobre à 19h30 à Malley.

12. Divers et propositions individuelles

Les jetons de présence seront payés au mois de janvier 2018.

La séance est levée à : 21h50

Jonas Piguet
Secrétaire

Lausanne, septembre 2017

Lausanne, janvier 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
